



ÉDITORIAL

## Les retraités CGT dans l'action Contre la loi anti-travailleurs

**D**epuis le 09 mars 2016, et après plus de 100 jours de luttes des salariés avec leurs organisations syndicales dans toute la France, avec en tête notre Confédération CGT, le Premier Ministre, n'ayant plus de majorité sur son texte, est décidé à bafouer la démocratie parlementaire en utilisant encore et toujours l'article 49-3 de la Constitution de 1958.

La détermination pour gagner le retrait du projet de loi et gagner de nouveaux droits, n'est pas entamée par ce nouveau coup de force du gouvernement.

Celui-ci, fait une grave erreur en pensant court-circuiter la démocratie s'il promulgue une loi de telle importance pendant les congés estivaux.

Les Français, à plus de 70% rejettent cette loi scélérate et indigne d'un gouvernement qui s'autoproclame de gauche et la mobilisation dans les rassemblements, manifestations et votations citoyennes démontrent que le mouvement contre la loi travail est loin de s'essouffler.

Les retraités CGT sont parfaitement lucides sur le fait que le détricotage du droit des salariés actifs les menace directement ainsi que les futurs retraités.

D'ores et déjà l'USRAF CGT AIR FRANCE s'inscrit sans attendre la rentrée de septembre à des actions et appelle tous nos syndiqués, sympathisants à s'inscrire dans les initiatives programmées pendant l'été afin de préparer une rentrée puissante et offensive pour empêcher la mise en place de la loi.

L'abandon du projet de loi n'ayant pas été obtenu à ce jour, nous devons désormais aller chercher avec la plus grande détermination son abrogation si le Président de la République osait à la promulguer.

Pour celles et ceux, déjà en vacances ou qui s'apprêtent à partir, l'USRAF CGT AIR FRANCE leur souhaite d'excellents vacances.

Frédéric Alliaume

# Le Front populaire a 80 ans

**P**our tenter de comprendre le Front Populaire en vue de mieux comprendre aujourd'hui, sans doute convient-il d'abord de mettre plus au clair ce qui se passe en amont ? Qu'est-ce qui est en gestation dans cette période ? Commençons en 1934 Suite à la manifestation du 6 février des ligues d'extrême-droite Place de la Concorde à Paris tentant de s'emparer de la Chambre des Députés, syndicats et partis de gauche contre-manifestent 3 jours plus tard. Le Président du Conseil Edouard Daladier, radical-socialiste, a démissionné le 7. Arrêtons nous un instant sur une journée de février Avec la une du journal L'Humanité, daté du 13 février, le titre donne le ton : L'Unité d'action arrêtera le fascisme. 150 000 travailleurs Cours de Vincennes. 3 morts, 20 blessés.



En région parisienne, ni auto-bus, ni trams, ni postes. Usines et Chantiers déserts, boutiques fermées. Côté manifestation, le journal cite 20 000 à Argenteuil, autant à Saint-Denis et à Saint-Ouen. Et aussi 60 000 à Marseille, 20 000 à Montluçon. Le Front unique CGT et CGTU a été réalisé dans l'action. Un fort groupe de chauffeurs de taxis est applaudi au métro Avron. Les postiers donnent l'exemple, les TCRP sont aussi fort nombreux. On compte 3000 grévistes aux abattoirs de La Villette : la police intervient, aucun gréviste ne rentre. Aux Grands Moulins, débardeurs et chauffeurs de camions sont au complet dans la lutte. Dans le 14ème, les piquets de grève ont rencontré les camions poubelles. Les chauffeurs sont harangués : ils partent volontairement en laissant les ordures. On indique qu'en Autriche la guerre civile a éclaté. Les travailleurs se soulèvent contre le fascisme. Une fusillade à Vienne a fait 7 morts. Gaston Doumergue obtient les pleins pou-



voirs de la Chambre le 22 février. Le 5 avril sont publiés de nombreux décrets-lois : réduction des crédits de l'État, suppression d'établissements publics, réduction de 10% des effectifs civils et militaires de l'État, prélèvement de 5 à 10% sur tous les traitements à partir du 1er avril.

De puissantes grèves de fonctionnaires ont lieu les 13, 15 et 16 avril. Dans les transports, le général Dehain remplace Pierre Cot au Ministère de l'Air. Les personnels civils de la Navigation Aérienne s'en inquiètent vivement. Dans la fédération des Transports CGT, suite au décès du secrétaire général Jean Guinchard en décembre, Eugène Jaccoud de la Société des Transports en Commun de la Région Parisienne ( STCRP ) est élu le 15 décembre secrétaire général intérimaire ; or il est retraité. C'est le résultat d'un compromis visant à préserver l'unité dans la fédération.

A Air France le syndicat CGT n'a que quelques mois. Il est né le 23 septembre 1933 dans une salle de la mairie de Levallois-Perret nous raconte Alfred Dufour. Or la direction avance un projet de statut du personnel. Des assemblées syndicales





se tiennent au Bourget, les discussions avec la direction tournent court. Et c'est la grève en octobre 1934 pour obtenir la discussion d'un véritable statut. Si au Bourget et à Marignane la grève est effective, il n'en est pas de même à Toulouse ; c'est la conséquence d'une mésentente. Selon Paul Brazey ces différents centres résultent des implantations des cinq compagnies qui ont été fusionnées à la création d'Air France.

La direction laisse pourrir le mouvement et après 10 jours celui-ci s'effrite. Un certain nombre de dirigeants du syndicat furent rétrogradés, d'autres licenciés. A Marignane le secrétaire de la section, Richard, fut licencié, à Toulouse Quadrelli de même. Maurice Berlan précise que « c'est clandestinement que l'on reparle syndicat à Toulouse ; cartes et timbres sont distribués en cachette », Montaudran, dans les ateliers des pionniers, page 164.

Alfred Dufour, mis à pied, a été rappelé par la direction un mois après la grève. On écarquille les yeux en lisant nos anciens : le secrétaire de la section de Toulouse, Lavigne, est chef du service financier. Edouard Serre, tout nouveau chef du personnel, n'est pas favorable à la grève car il estime que les revendications doivent être travaillées et formulées. Regardons de plus près cet homme devenu célèbre à partir de 1928. Alors qu'il établit les bases d'un guidage hertzien de Casablanca à Dakar, il tombe en panne dans le désert. Prisonniers de pillards avec Marcel Reine, ils sont libérés contre rançon après 117 jours de traitements abominables. Serre devient directeur de la radiotélégraphie puis directeur du service technique de la future société Air France. On le retrouvera en 1936.

1935 : L'Union Syndicale est décidée Tel est le titre du journal fédéral d'octobre 1935.

Le 18ème congrès fédéral s'est tenu à la mairie de Levallois-Perret du 20 au 22 septembre. Eugène Jaccoud est confirmé comme secrétaire général.

Dans la suite du congrès et des décisions confédérales une commission de réunification est créée par les Fédérations Confédérée et Unitaire. Elle tient sa 1ère réunion le 8 octobre, composée de 6 Unitaires et 6 Confédérés, dont Eugène Jaccoud, Confédéré, et Charles Garcias, Unitaire. A la suite de ces travaux, les 29 février et 1er mars 1936, se tiendra à Toulouse le congrès fédéral de réunification. Le congrès d'unification des deux confédérations suivra de peu à Toulouse également.

Juillet : le serment du Front Populaire Le 14 juillet au stade Buffalo, dans un cérémonial rappelant la fête de la Fédération de 1790, le serment du Front Populaire est proclamé, rapporte l'Humanité du 25 avril 1936. Communistes



et Socialistes ratifient un pacte d'unité d'action. Selon Danielle Tartakowsky, « une nouvelle culture politique de lutte et de masse, née de la symbiose opérée entre 1934 et 1935 entre les cultures républicaines et populaires, se concrétise ». Les décrets-lois Laval paraissent le 16. Malgré l'interdiction gouvernementale les fonctionnaires manifestent à Paris le 20.

Jetons un coup d'œil sur la une de l'Humanité du 3 octobre

Un titre barre toute la page : Mussolini déclenche la guerre. Dix millions d'hommes sont mobilisés. Les chemises noires passent la frontière et pénètrent en Abyssinie.

Cette une fait état de la grève qui est générale dans les mines de la Loire. Elle





a commencé aux Houillères de Saint-Etienne le 27 septembre. Un comité de grève dirige le mouvement. La compagnie des Houillères explique sans rire que c'est des leur intérêt même qu'elle a licencié des mineurs.

1936 commence très fort dans les transports

Des dizaines de milliers d'adhésions nouvelles sont réalisées,

Une 1ère grève commence dans le nord

Une nouvelle période s'ouvre

Dès le 5 janvier la 1ère grande grève de la profession intervient aux transports urbains de Lille Roubaix-Tourcoing contre les décrets-lois. Cette grève dure 5 semaines malgré le recours à 30 pelotons de gardes mobiles. Nathan Nathans de l'Internationale des Transports soutient cette action dans une lettre à la fédération le 20 janvier, lettre accompagnée d'une aide financière. Les congrès d'unité se déroulent à Toulouse, congrès fédéral des 29 février et 1er mars, congrès confédéral du 2 au 5 mars.

Le 27 mars, les fonctionnaires et retraités marquent un point : une loi annule les décrets-lois de 1935 et améliore les pensions.



Plage en 1936

Le Front Populaire emporte les élections législatives le 5 mai

Le Parti socialiste obtient 149 députés, le Parti Radical 109 et le Parti Communiste 72 ( + 60 ), soit 337 députés sur 559 membres des partis qui soutiennent le Front Populaire.

1936 dans le monde

La crise de la fin des années 1920 se traduit tant en Allemagne qu'au Japon par l'arrivée au pouvoir de forces militaristes et d'extrême droite bien décidées à aller à la confrontation, au besoin armée, pour briser la marche vers des transformations sociales progressistes.

En 1931 le Japon envahit la Manchourie sans que la Société des Nations n'intervienne, l'Italie l'Éthiopie en 1935.

En Amérique latine 12 pays changent de régime ou de gouvernement en 1930 et 1931 : l'Argentine entra dans une ère de gouvernements militaires, le Chili évolua à gauche et forma un front populaire sur le modèle européen. Le Pérou lui aussi s'orienta fermement à gauche, comme la Colombie. Cuba fut alors débarrassé d'un président honni. Les brésiliens portèrent au pouvoir un populiste nationaliste, Getulio Vargas pour 20 ans. La Suède ouvrit un demi-siècle de social démocratie en 1932. F. Roosevelt expérimenta le New Deal aux USA. Gandhi impulse la seconde mobilisation des masses indiennes en 1931. En Afrique occidentale anglophone et dans les Caraïbes des mouvements affrontent la crise du commerce du cacao et du sucre. Les chinois, chassés de leurs bases de guérilla rurale entament la Longue Marche.

Le commerce mondial chute de 60% de 1929 à 1932. Aussi chacun des États va dresser des barrières frontalières pour protéger les marchés nationaux et leurs devises. Jusqu'en 1914 la Grande-Bretagne avait été le centre du système mondial et veillait à sa stabilité monétaire. Or dans les années 1930 il n'en est plus de même. Les USA n'avaient plus besoin du reste du monde. Aussi ils ne se souciaient aucunement de jouer un rôle stabilisateur.

Le Mexique, sous la présidence de Lázaro Cárdenas, 1934-1940, retrouve le dynamisme de la 1ère révolution de 1910, notamment en matière de réforme agraire. Le Mexique est le seul État qui continue à reconnaître dans la République espagnole le seul gouvernement légitime de ce pays.



En Espagne, le 14 avril 1931 la 2ème République est proclamée. Les deux 1ers gouvernements socialistes engagent des réformes sociales et démocratiques, réforme agraire, laïcisation, autonomie pour la Catalogne. En 1934 la droite s'allie à l'ex-droite pour mettre en cause ces réformes. La riposte prend la forme d'une grève générale qui dans les Asturies devient insurrectionnelle et qui est brutalement réprimée par le général Franco. Un Front populaire se forme en 1936 qui l'emporte le 16 février sur le Front National. Des grèves se produisent dans les usines pour les salaires, des paysans occupent les terres de leur propriétaire, des églises sont incendiées, des assassinats par les deux camps.



## Assemblée Générale de la Section Centre Pouilly sur Loire 7 avril 2016

Les retraités d'Air France nombreux dans le mouvement pour l'amélioration du code du travail et leurs revendications

Nous avons commencé notre assemblée par la lecture et l'adoption à l'unanimité d'une motion dont voici la teneur :

### **USR Air France CGT Centre Bourgogne**

En assemblée ce 7 avril 2016 nous nous associons pleinement à tous ceux qui luttent depuis un mois, lycéens, étudiants, travailleurs actifs et retraités, pour ne pas laisser détruire le code du travail et pour l'améliorer. Le projet de loi doit être retiré et des négociations doivent s'engager sur la base de nos revendications.

Nous sommes partie prenante des débats du 51ème congrès confédéral qui débattrait des revendications essentielles : la réduction de la durée du travail pour permettre davantage d'embauches, la mise en œuvre d'un nouveau statut du salarié, la sécurité sociale professionnelle.

Nous exigeons la revalorisation de nos retraites. Et nous dénonçons le contenu rétrograde de l'accord sur les retraites complémentaires.

Nous soutenons les propositions de la CGT sur les retraites.

Nous exigeons l'annulation des licenciements des 4 salariés du fret d'Air France et l'arrêt des poursuites.

Nous avons procédé ainsi car la plupart des syndiqués présents, très partie prenante des actions de la CGT, demeurent désireux de porter haut et fort les revendications concernant le droit du travail.

Nous avons ensuite réagi à l'évolution de notre pouvoir d'achat.

L'un des participants a fait état de sa situation : sur la seule année 2016 sa cotisation mutuelle augmente en année pleine de 348 euros, ses forfaits gaz et électricité de 100

euros, quand le montant des retraites est bloqué depuis plusieurs années. Inflation zéro : mon œil !

Nous avons fait le point sur les mobilisations en cours. A Bourges le 9 mars 2000 manifestants ont défilé en musique au centre ville. Dans la Nièvre l'action des retraités en a rassemblé 300 le 10 mars dont 85% de la CGT ; dans le Cher celles des retraités a rassemblé 435 manifestants, avec dépôt de pétitions contre la fermeture de l'Hôpital de ChezalBenoît. Les actions du 31 mars ont rassemblé 3100 manifestants dans la Nièvre et 4740 dans le Cher. Nous avons considéré que le congrès confédéral bénéficierait du mouvement en cours quant à sa combativité.

Nous avons évoqué le 27 mai prochain et la nécessaire mobilisation de toute la CGT pour mettre en échec les licenciements à Air France ainsi que les poursuites engagées par le gouvernement à l'encontre des participants à l'action d'octobre 2015.

Nous avons échangé les nouvelles que nous avons des absentes et absents à notre assemblée et retenu la date du 13 octobre pour la prochaine, aussitôt après le congrès de notre Union fédérale de retraités des transports.

Claude Depoil  
Secrétaire de la Section Centre

# RAPPORT SUR L'ACTUALITE

Présentation par  
Gilka  
GEORGES



**Notre Président l'a dit : « ça va mieux pour la France » !!**

Manifestement, c'est bien le symptôme aveuglant de sa distance avec la réalité. On assiste à une déconnexion béante du gouvernement avec le monde du travail dit Sophie Binet ...

## LES CONSTATS AUJOURD'HUI :

Le monde, l'Europe, la France, sont soumis à une violence inouïe : violences physique, violence psychologique, violence verbale, violence sociale ...

- Après les attentats terroristes en France, en Belgique, en Tunisie, en Amérique, c'est la Turquie qui vient de connaître un événement tragique : 41 morts et 239 blessés à l'aéroport d'Istanbul.

- En Angleterre c'est la jeune députée travailliste pro-européenne anglaise Jo Cox, partisane du maintien de la Grande-Bretagne au sein de l'Union Européenne, qui vient d'être assassinée, tandis qu'en France étaient assassinés un policier et sa compagne.

- Toujours dans l'hexagone : c'est la violence des casseurs dans les mouvements sociaux et les actes de vandalisme contre les sièges du PS, de la CFDT et de la CGT, c'est la violence des hooligans qui participent à l'euro de foot, c'est la violence verbale des politiques et des médias, c'est la violence des forces de l'ordre envers les syndicalistes, et particulièrement la CGT. C'est la violence sociale du gouvernement qui depuis 4 ans ne faiblit pas pour déréglementer le travail : ANI, CICE, pacte de responsabilité, loi Macron et maintenant la loi travail ...

## LES CAUSES :

LA LOI TRAVAIL en France a été le déclencheur d'une mobilisation sans précédent depuis 4 mois, en nombre de mouvements divers, qui vont en s'accroissant et en s'amplifiant depuis la manifestation nationale du 14 juin.

C'est toute l'Europe qui est touchée par le même type de revendication : la casse des codes du travail, les remises en causes des droits des salariés.

En Belgique, une vague de contestation sociale touche le plat Pays, où un appel à la grève continue des services publics a été lancé contre les réformes libérales du gouvernement, les mobilisations s'organisent contre le projet de leur loi travail (loi de Kris Peeters, Ministre du travail).

En Italie, des actions se structurent pour demander l'abrogation du Job's Act, et en même temps l'abrogation de la

réforme de l'école et de celle des retraites, abrogation des privatisations, et réforme de la Constitution qui sera soumise au référendum en octobre prochain.

En Espagne, une loi analogue à notre loi travail a été adoptée il y a 4 ans. Aujourd'hui le chômage n'a pas baissé, il y a eu des licenciements massifs dans beaucoup d'entreprises, et les salaires ont considérablement baissé ... Les élections législatives ont eu lieu le 26 juin. Le Parti Populaire remporte ces élections devant le Parti Socialiste Espagnol, la coalition de gauche radicale Unidos Podemos reste finalement la 3ème force politique du pays.

En Allemagne, il n'existe pas de Code du travail. Le droit du travail est régi par une série de lois : sur le temps de travail, sur la poursuite de la rémunération, sur le temps partiel et les contrats à durée déterminée, etc. Les répercussions de la réforme du marché du travail engagée par le chancelier Schröder dans les années 2000 (les réformes dites de Hartz, leur loi travail en quelque sorte) ne montrent pas d'amélioration sur l'emploi. Voilà donc certainement le modèle dont voudrait s'inspirer le gouvernement français !

La réaction des syndicats français : ce magnifique et puissant défilé de salariés, de jeunes, d'étudiants, de chômeurs, de retraités, qui a rassemblé 1 million 300 mille manifestants dans tout le pays ce 14 juin, et ceci malgré l'intox gouvernementale relayée par les médias !

D'ailleurs, selon un sondage IFOP des 15 et 16 juin, 2 français sur 3, soit 60 %, considèrent « justifié » le mouvement contre la loi travail. Les violences perpétrées lors de la manifestation du 14 juin par des bandes de casseurs, identifiés, mais pas pour autant interpellés, n'ont pas entamé la détermination des syndicats. Le gouvernement utilise ces faits condamnables pour tenter de discréditer les manifestants et les syndicats organisateurs, mais surtout la CGT. Ils n'hésitent d'ailleurs pas à se livrer à un odieux et sinistre amalgame, mettant dans le même sac le terrorisme djihadiste, les casseurs et les manifestants.

Le rôle infect des médias, les chiens de garde du gouvernement, organisent à tout bout de champ des face à face, des émissions propagande de la droite et du PS, tout y est jusqu'à la caricature, sont invités des tas d'experts ou d'économistes pour parler de la CGT, où justement la CGT n'est pas conviée et ne peut s'exprimer !

La réplique de Manuel Valls, interdire les manifestations !!! Dans ce contexte de situation d'urgence, d'assassinat de famille de policiers, en passant par le hooliganisme, le Premier Ministre ose évoquer l'interdiction des manifestations sous prétexte que le « service d'ordre de la CGT » n'effectue pas, vis-à-vis des casseurs, le rôle dévolu à la police !! Les camarades bénévoles qui assurent le service d'ordre de la CGT n'ont ni la formation ni les moyens de se substituer aux forces de l'ordre, la protection des personnes et des biens relève du droit régalien de l'Etat, et le service d'ordre de la CGT ne peut se comporter en milice !! Après le 49.3, cette interdiction n'est pas un signe de force, mais comme a réagi la CGT, c'est le signe d'un gouvernement aux abois.

Un gouvernement qui s'arc-boute sur sa position, Valls est rouge de colère, tape sur la table, il veut aller vite, imposer cette loi d'un autre âge ...

## POURQUOI CET ENTETEMENT

Il faut savoir que la loi travail n'est pas une initiative du gouvernement Valls, c'est l'application d'une directive européenne. Je vous invite à prendre connaissance du tract de la fédération des organismes sociaux qui explique parfaitement les origines de la loi El Khomri. L'Europe veut imposer ses ordres, attribue via des agences de notation, des bonnes ou mauvaises notes qui servent à mesurer la solvabilité d'un Etat. Les ordres du Conseil Européen en date du 13 mai 2015 : réduire ses dépenses publiques, économiser 11 milliards sur celles de la santé, contrôler les budgets des collectivités territoriales, augmenter le crédit d'impôts aux entreprises, déroger à la durée légale du travail ... D'ailleurs Jean-Claude JUNCKER lui-même a déclaré que « la réforme du droit du travail voulue et imposée par le gouvernement Valls est le minimum de ce qu'il faut faire » ! Voilà donc les raisons inexprimées de la mise en place de cette loi travail, et voilà donc pourquoi ils ne veulent pas lâcher ...

Le 24 juin, le Royaume Uni vient de voter la sortie de l'Union Européenne à 51,9 %, sanctionnant ainsi un modèle de société devenu inhumain : refus d'une Europe des privilégiés, refus de l'austérité et du dumping social, refus d'une Europe ultra-libérale au service du Capital. Cette Europe-là qui est celle de la loi El Khomri, celle de la désorganisation des services publics, celle de la dégradation des conditions sociales, celle de la généralisation de la précarité de l'emploi, celle de la marchandisation et de la concurrence non faussée, celle des riches toujours plus riches et de l'appauvrissement des citoyens.

Cependant, il convient d'être vigilant car c'est la porte ouverte au repli nationaliste, inspirant particulièrement les partis d'extrême droite dont la constante est de proposer un projet nationaliste et xénophobe. Comme Nigel Farage, leader du parti indépendantiste britannique, a fait de l'immigration un des enjeux principaux du Brexit, TRUMP aux Etats-Unis mélange dans un clip de campagne des images de Daesh et de clandestins. Marine LE PEN quant à elle se réjouit de cette sortie de la Grande Bretagne de l'Union Européenne et demande un FREXIT !!!

Pour Manuel Valls, le Brexit est un électrochoc, il faut, dit-il, « revenir à l'essentiel, écouter les peuples pour refonder l'Europe » !! Que n'y a-t-il pas pensé plus tôt et écouté le peuple français ?

Sans surprise, la rencontre du 17 juin entre Philippe Martinez et Myriam El Khomri fut un échec, chacun restant sur ses positions. Les propositions de la CGT restent sur le papier, le gouvernement assume son entêtement, et va attendre jusqu'en juillet, avant de passer en force sa loi qui constituera une immense défaite politique, que le PS paiera probablement aux prochaines élections ... N'est-ce pas là dérouler un tapis rouge à l'extrême droite ?

Une telle attitude à un an des présidentielles peut favoriser soit des votes extrémistes, soit une abstention encore plus massive en rejet des partis politiques classiques, comme en Italie aux dernières élections municipales qui ont favorisé une candidate du mouvement 5 étoiles, mouvement qui se réclame de l'anti-austérité mais en dehors des partis ...

## LES REPONSES

Michel ETIEVENT (écrivain, historien, journaliste) déclare : « ne nous trompons pas, ne baissons pas les bras, ces réactions violentes sont d'abord la volonté pathétique d'un gouvernement en déroute face à un peuple qui se lève, fatigué de subir ... »

A l'appel des 9, deux journées de mobilisation nationales les 23 et 28 juin ont rassemblé plus de 200 000 manifestants (le 23) et autant le 28 (11ème manifestation en 3 mois !!) dans toute la France, malgré une tentative du gouvernement d'interdiction de manifester, comme si en muselant la contestation on réglait le problème !

Enregistrons bien que seules les manifestations syndicales sont visées, tandis que les désordres graves qui accompagnent l'euro de football ne servent pas d'arguments pour interdire les spectacles sportifs !

Prochain RV dans la rue le 5 juillet (date de la reprise des débats à l'Assemblée), on ne lâche rien ! On sait que le Sénat a durci le texte

Quelques mots encore sur :

- la votation citoyenne : 704 109 votes recensés (92 % pour le retrait et 8 % pour le maintien de la loi travail), ont été remis aux Préfectures et à la Présidence de la République ce 28 juin,

- La solidarité financière : 500 000 euros récoltés par la CGT pour les grévistes.



## LA SITUATION DES RETRAITES

Environ 22 500 retraités sont descendus dans la rue le 9 juin pour leurs revendications spécifiques : pouvoir achat, pensions, fiscalité, assurance maladie et défense de la sécurité sociale. Cependant on sent que les mobilisations concernant la loi travail entravent et restreignent les retraités à extérioriser leurs revendications particulières,

ceux-ci participent assidument aux manifestations loi travail, alors que les actions spécifiques sont moins suivies. Dans un contexte de combat général il semble que l'on ait du mal à exprimer les revendications représentatives des retraités.

L'intersyndicale du 23 juin apprécie positivement la journée du 9, et confirme le besoin de poursuivre la mobilisation. Elle appelle à agir dans des formes variées le 29 septembre. Il serait bon de trouver des formes d'action innovantes et plus percutantes.

Les UCR iront rencontrer le Ministère des Affaires sociales. Une déclaration de l'intersyndicale va très vite sortir pour montrer que les retraités restent mobilisés. Un projet d'expression commune appellera au 29 septembre.

Dans la foulée notre 11ème Congrès se prépare, vous avez reçu la répartition des commissions. 9 débats auront lieu avec les syndiqués dans différentes villes, le tableau de répartition est fait, chaque membre de la CE, de la CFC, et les UFR sont invités à choisir la ville de leur choix. L'avis de la CE est sollicité sur la répartition des USR.

Voilà, un contexte difficile, certes, mais il y a aussi besoin de vacances, de repos, de recharger les batteries pour les luttes à venir. N'oubliez pas l'initiative 80 ans des congés payés à l'Île de Ré, et maintenant je vous passe la parole.

### Nos priorités restent :

- le pouvoir d'achat : nouveau gel des pensions décidé par l'AGIRC-ARRCO jusqu'au 1er novembre 2019, blocage des retraites en octobre,
  - la fiscalité : la 1/2 part, l'exonération fiscale des majorations sociales, la retenue à la source qui va encore pénaliser les femmes,
  - la protection sociale : la mise en place du PUMA (Protection Universelle Maladie),
  - la mise en place de la loi d'adaptation de la société au vieillissement,
  - les revendications territoriales de proximité sont aussi d'actualité : fermeture services publics, coût des transports, etc.
- Prochaine intersyndicale le 7 septembre pour affiner notre journée d'action retraités du 29 septembre.

## SITE INTERNET DE L'UCR



## UNE CARTE DE FRANCE INTERACTIVE

Afin de visualiser sur l'ensemble du territoire les manifestations des organisations des retraités CGT, une carte de France interactive sera mise en place dès la rentrée.

Elle permettra de recueillir les informations par ville et par département.

Pour être opérationnels, il est souhaitable que chaque USR et chaque UFR désignent un référent qui sera chargé de valider et de renseigner la carte.

Un login (l'adresse mail) et un mot de passe leur seront adressés afin qu'ils puissent en toute sécurité mettre en ligne les informations sur la manifestation.

Une note sera adressée aux organisations sur le lancement de la carte et ses modalités d'utilisation.



## LA TROISIEME GUERRE MONDIALE EST SOCIALE

Bernard qui siège à l'O.I.T. (Organisation Internationale du Travail) a présenté à la commission exécutive son livre qui nous parle de la situation des travailleurs dans le monde et du rôle que joue l'OIT dans cette société capitaliste mondiale.

Quelques exemple : 1 travailleur sur 2 n'a pas de contrat de travail, 1 personne sur 2 n'a pas de retraite, 73% des travailleurs n'ont pas de protection sociale, 168 millions d'enfants sont obligés de travailler, l'esclavage existe toujours dans certains pays, au Katar les salariés sont payés en fonction de leur nationalité etc.

Travail égal – salaire égal ou le travail n'est pas une marchandise, on en est loin !!!

Compte rendu Hubert Schwind

4



# 14 JUIN 2016

## Assemblée Festive à

### BLAGNAC CONSTELLATION



**N**otre assemblée festive du mois de Juin 2016 s'est tenue le 14 Juin, jour de manif, à « Blagnac Constellation ».

Il ne fût pas possible de la reporter malgré l'importance de cette journée de lutte qui se tenait le même jour.

Notre journée festive venait ainsi clôturer un 1er semestre bien chargé en manifestations contre la loi dite improprement « LOI DU TRAVAIL » Loi EL KHOMRI.

A ce jour ce sont plus de 10 manifestations auxquelles ont participé auprès des salariés actifs, de nombreux retraités toutes générations confondues.

3 mois d'après manifestations qui ont trouvé résonance dans les débats de notre fête et au cours desquels ont été rappelé le rôle important tenu par la CGT, syndicat de lutte de classe, qui ne s'est pas couché devant une loi qui nous ramènerait au 19e siècle.

Son attitude constructive et rassembleuse a permis que se constitue et perdure ce Front Syndical des 7 organisations constituant l'Intersyndicale, luttant contre la mise en place de cette loi.

Michel Wagnez Secrétaire National et élu à la mutuelle était présent pour l'USRAF ainsi qu'une vingtaine de participants, que nous saluons, sans oublier de nombreux excusés comme la rappelé Gérard Gilabert, notre secrétaire dans son introduction.

Nous saluons aussi ceux qui malheureusement nous ont quittés en cours d'année. L'apéritif suivi du repas pris en commun ont permis de renouer



avec cette convivialité traditionnelle de nos assemblées.

Notre prochaine grande activité après le Comité Général tenu à ORLY le 16 juin auquel ont participé 4 délégués du Sud Ouest, sera les journées désormais traditionnelles de PENNE (tant que nous conserverons ce site), les **131415 Septembre 2016.**

Nous appelons les camarades qui auraient omis d'adresser leurs cotisations pour l'année d 2016 qu'ils peuvent l'adresser à notre trésorier:

**Guy BOURDEL 12rue du Palais 31650 St Orens, tel 05 61 39 06 91**

**107 ont d'ores et déjà cotisés ,pour un total de 120 en 2015.**

En attendant nous souhaitons à tous nos adhérent(e)s de bonne vacances et vous donnons rendez vous à la rentrée de Septembre à Penne pour ceux qui le désirent. (Contact Guy Bourdel).

JC CHAZOTTES  
Membre de la CEL Sud ouest  
Secrétaire National de l'USRAF



# Assemblée générale de l' USRAF Sud Est du 21/6/16 à Gassin

4 camarades étaient présents avec 11 pouvoirs

La Bienvenue est souhaitée par Georgette Lévy qui préside la séance.

José ouvre les débats par un rappel de la destruction du code du travail qu'impliquerait la mise place de l'article 2 de la loi travail. Les français sont majoritairement contre mais "ils ne savent pas " d'après les médias ! L'inversion de la hiérarchie des normes serait un bouleversement à 180° qui produirait un dumping social entre deux entreprises dans la même rue. L'Etat et les médias criminalisent l'action syndicale, trahison une fois de plus de la CFDT .

Le 11 mai une réunion a fait que les conditions ont été réunies pour travailler "normalement" avec avec les actifs .

Rémi qui est aussi à l'ARAF essaye de crée la section sur Nice. Il pense que le gouvernement veut faire disparaître les syndicats. Les patrons veulent aller vers les coordinations. Il relève les manipulations au niveau des casseurs dans les manifs. Il pense qu'il faut convaincre les PDV qu'ils sont des retraités. Il aborde le sujet de l'inversion des flux qui crée la destruction du CCE . Il pense à un rapprochement entre Yvon Touil et les responsable de l'ARAF .

Patrick intervient sur le manque de formation . Il pense qu'on ne voit pas assez d'élus sur le terrain (hors Marseille) ce qui entraîne une une dégradation du syndicat.

François nous confirme que les retraités n'ont droit à rien dans les ACP hormis MRS . Il critique l' ARAF qui fait copains copains avec les PNT au niveau de la MNPAF. Il faut travailler sur les cotisations complémentaires injustes !

Serge nous fait un rapport complet sur la situation d'Air France .

Après un succulent repas nous avons repris avec le bilan financier donné par Georgette et l'élection du bureau précédée d'un hommage aux anciens, Diégo, Marcel et Lucien . D'ailleurs la dernière réunion avant les vacances où on leur rendra cet hommage se déroulera chez Marc Sardella à 10h30 le jeudi 7 juillet (chacun amène quelque chose pour manger ensemble ) . Charly Otavi reste Secrétaire et Georgette trésorière, Richard, Serge, François, Guylaine, Edmond et Marrie Pierre restent au bureau dans les mêmes fonctions et sont rejoints par Marc Sardella et Yvon Ascon .

Serge Sbordone



# Pour une rubrique « Courrier des lecteurs » A VOS PLUMES !!!!!!!!!!!!!!!

## Pratique internet

Chères lectrices, chers lecteurs,

Voilà trois mois que nous sommes en mouvement contre les reculs que l'Union Européenne veut nous imposer via la totale complicité de nos gouvernants.

Sans doute nous pouvons convenir ensemble que les grévistes, les manifestants, nous sommes une force réelle et imposante dans la variété des professions et des territoires.

Vous participez aux mobilisations dans la ville la plus proche de votre domicile, ou bien votre état de mobilité ne vous le permet pas.

Est-ce qu'il vous est arrivé de vous poser cette question : les 16 millions de retraités que nous sommes, quelle est notre force potentielle ?

Que sommes-nous en mesure de faire bouger nous aussi ? Toutes et tous, à vos plumes, d'oie ou de souris ! Envahissons notre journal par nos propositions.

Envoyez vos œuvres à : [claude.depoil@orange.fr](mailto:claude.depoil@orange.fr)

Claude Depoil.  
Section Centre USRAF CGT

**"Usurpation d'identité:** c'est lorsque vous recevez un courriel (message ou mail) d'une personne de votre entourage qui vous demande une aide car elle est en difficulté. Dans ce cas informez cette personne, qu'elle doit changer son mot de passe comme suit :

### Revoir ses mots de passe.

Il est judicieux de profiter de l'incident pour s'interroger sur la façon dont le pirate a pu trouver votre mot de passe.

Avoir en tête les principales faiblesses de votre système de sécurité doit vous permettre d'y remédier. La solidité du mot de passe est fonction de quelques paramètres : un mot, un mélange de lettres minuscules et majuscules, de chiffres, de signes quand ils sont acceptés (!;?\$& »@€

Par exemple, MotdOrange89 est bien, mais M0d0r@nj89 est mieux, car il intègre un chiffre (0 : zéro à la place de la lettre O) et un caractère spécial (@ à la place de « a »).

Quand il n'est pas cassé ou deviné, votre mot de passe peut être tout bonnement volé. Attention à ne pas le laisser traîner sur un post-it, ne pas le donner à un ami, ne pas l'utiliser sur d'autres sites, fragiles, qui risquent d'être piratés et de livrer une clé qui ouvrira toutes vos portes. Il n'est pas inutile de rappeler que le phishing (mail déguisé en demande d'organismes officiels pour recueillir des infos personnelles) reste une technique de vol de mots de passe efficace."

Bonne journée  
Bernard Robin



# Union Syndicale des Retraités d'Air France/CGT

## COMITÉ GÉNÉRAL DU 16 JUIN 2016

### Relevé de décisions

Le Comité Général de l'USRAF s'est tenu à Orly, le 16 juin 2016, de 9h30 à 18h30.

Décidée par notre dernier congrès, cette instance permet, une fois par an de procéder à des renouvellements de responsabilités et se présente comme une occasion de rafraîchir notre plan de travail. Plusieurs décisions ont été prises dans ce sens.

1/ Les rapports avec nos camarades actifs ayant repris régulièrement, le Comité Général s'adresse à eux pour faire des propositions de travaux communs.  
Rédaction de la proposition : Bernard Robin

2/ Le document du congrès de l'UFRT étant publié, il est demandé aux Sections de le faire connaître aux syndiqués. Responsabilité, Secrétaires de Sections

3/ Le renforcement étant au centre de nos préoccupations, un contact doit avoir lieu avec les actifs de l'escale de Roissy. Responsable de l'Initiative / Bernard Toudic

4/ Les questions de protection sociale demandent un renforcement de notre réflexion et de nos propositions. Une journée d'étude sur la MNPAF sera organisée avec nos camarades actifs. Dans ce cadre,

la proposition de François Alexandre sera étudiée.

Responsable : Michel Wagnez

5/ Le nouveau DGRH ayant pris ses fonctions, le Comité Général propose de renouveler une demande d'entretien avec l'USRAF. Rédaction de la proposition : Yvon Touil

6/ Des contacts avec des militants susceptibles de nous aider dans le renforcement sont réactivés.

7/ Les périodes de luttes étant propices au renforcement, une lettre aux militants sera rédigée et incluse dans le prochain Transports Aériens.  
Rédaction de la proposition : Yvon Touil

### Renouvellement des instances

Le Comité Général a élu notre camarade Rémy Levasseur à la Commission Exécutive Centrale.

Le Comité Général a désigné notre camarade Frédéric Alliaume comme élu de l'USRAF à la CEN de la CGT Air France.

Le Comité Général a adopté une liste de candidature pour la prochaine Commission Exécutive de l'UFRT :

Frédéric Alliaume \*  
Philippe Bonnefous  
Claude Depoil

Marie Claude Guelle \*

Rémy Levasseur \*

José Rocamora \*

Bernard Toudic \*

Yvon Touil

Francis Vitel

Michel Wagnez\*

\* Candidature nouvelle

Les votes ont été prononcés à l'unanimité  
Ont participé au Comité Général

Alliaume Frédéric,  
Bonnefous Philippe,  
Bourdelle Guy,  
Chazottes Jean Claude,  
Compte Michel,  
Depoil Claude,  
Grimoux Dominique,  
Guelle Marie Claude,  
Lecadre Elise,  
Levasseur Rémy,  
Martin Francis,  
Robin Bernard,  
Touil Yvon,  
Toudic Bernard,  
Wagnez Michel,  
Zadikian Serge

Yvon Touil  
Secrétaire Général de l'USRAF

**USRAF-CGT**

Orly Fret 693

94394

**ORLY AEROGARE**

**CEDEX**

**Courriel :**

**usraf.cgt@free.fr**

TRANSPORTS AÉRIENS Directeur de la publication :  
M. Yvon Touil  
"Union Syndicale des Retraités d'Air France CGT et UGICT CGT  
Orly Fret 693  
94394 ORLY AEROGARE CEDEX"  
Tél.: 01 41 56 04 04  
Courriel : usraf.cgt@free.fr  
**Administration :**  
263, rue de Paris  
93100 Montreuil  
Commission paritaire n° 1114-S-07064  
**Imprimé** par Alliages-CI  
115, avenue Raspail -94250 Gentilly  
Tél.: 01 41 98 37 97

Vous souhaitez avoir plus d'informations sur nos activités, sur nos sections ou, tout naturellement vous syndiquer. Merci de remplir cet emplacement et de nous le retourner à :

**Union Syndicale des Retraités d'Air France CGT et UGICT CGT Orly Fret 693**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... Tél.: .....